

Fiche Technique

Accessoires sans fil

Télécommande 3.0

Discrétion totale

La télécommande offre un moyen intuitif, simple et discret de faire fonctionner les aides auditives.

Grâce à la télécommande, l'utilisateur d'aides auditives peut effectuer les réglages quotidiens les plus courants sans attirer l'attention sur ses aides auditives.

- Augmentation/diminution du volume
- Sélection du programme
- Activation du mode silencieux des aides auditives

Une discrétion totale est garantie étant donné que la télécommande fonctionne à une distance allant jusqu'à 1,8 mètre sans ligne de vision directe entre la télécommande et les aides auditives.

Facile d'utilisation

Les boutons de commande à distance sont clairement visibles et faciles à utiliser.

Lors de chaque appui sur un bouton, une notification est annoncée dans les aides auditives. La télécommande confirme également l'action avec une indication visuelle et un clic discret qui peut être entendu.



La Télécommande 3.0 est une solution discrète et élégante, destinée à tous les utilisateurs d'aides auditives Oticon, compatible avec la technologie radio 2,4 GHz.



Inclus

- Télécommande 3.0
- Piles (2 x AAAA)
- Mode d'emploi

| Caractéristiques techniques | |
|--|---|
| Modèle | RC-3A |
| Conditions de fonctionnement | Température : 5 °C - 40 °C Humidité : 15 % à 93 %, sans condensation Pression atmosphérique de fonctionnement : 700 hPa à 1 060 hPa |
| Conditions de stockage et de transport | Température : -25 - 70 °C Humidité : 15 % à 93 %, sans condensation |
| Dimensions mécaniques | 75,3 x 35 x 12 mm ; poids 32,7 g (piles comprises) |
| Compatibilité | Aides auditives Oticon avec technologie radio 2,4 GHz |
| Type de pile | 2 x AAAA |
| Durée de vie normale des piles | 12 mois |
| Plage de transmission type | Jusqu'à 1,8 m |
| Voyant d'état | LED verte |
| Fréquence | Sous licence 2,4 GHz (bande ISM) |
| Puissance d'émission | Max. 10 dBm EIRP |



Durée de disponibilité garantie des pièces détachées : 5 ans après la date d'achat.
Décret 2014-1482 / Article L111-3 du code de la consommation